

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE DE SAINT APOLLINAIRE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21210540700010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DIJON METROPOLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	52
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	56
A1.908 - Fonction 8 - Transports	59
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	63
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	65
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	68
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	69
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	72
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	74
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	78
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	79
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	80
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	82
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	84
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	85
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	86
B9 - Etat du personnel	88
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	92
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	93
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	94
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	95
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	97
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	98
A - Arrêté et signatures	101

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		1 A
--	--	--------

	Informations statistiques	Valeurs
Population totale		7676

	Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		1272.80

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1044
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1043,04
3	Dépenses d'équipement brut / population	288,71
4	Encours de dette / population (2) (3)	137,40
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	62,78 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102,52 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27,68 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	13,17 %
10	Espagne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
65748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

budgétaire par délibération N° _____ du _____

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé » Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXÉCUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCEDENT – RÉSULTATS (1)

		I
		C1

RÉSULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté
TOTAL DU BUDGET	9 710 391,69	10 073 942,23
Investissement	2 144 244,67	1 799 430,25
Fonctionnement	7 566 147,02	8 274 511,98
	(4)	(4)

RÉSULTAT A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	757 113,72	168 201,00
Investissement	757 113,72	168 201,00
Fonctionnement	0,00	0,00
	IV	B3

RÉSULTAT CUMULÉ = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 430 705,99
Investissement	A2 + B2	208 605,59
Fonctionnement	A3 + B3	3 222 100,40

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 757 113,72
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	36 697,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	720 416,72
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III) 168 201,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	168 201,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 418 700,00	2 210 094,41	
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	757 113,72	168 201,00	
		(si solde négatif)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif)	797 518,31
		=		=
	Total de la section d'investissement (2)	3 175 813,72	3 175 813,72	
		+		
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 266 906,00	8 009 987,00	
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	0,00
		(si déficit)		(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00	1 946 005,99
		=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	8 266 906,00	9 955 992,99	
		+		
	TOTAL DU BUDGET (4)	11 442 719,72	13 131 806,71	

(1) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant	B1
				B1
	TOTAL		0,00	
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00	
	TOTAL GENERAL		0,00	

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant	!!
				B2
	TOTAL		0,00	
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00	
	TOTAL GÉNÉRAL		0,00	

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	249 750,00	36 697,00	373 000,00	373 000,00	409 697,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 945 250,00	720 416,72	1 843 100,00	1 843 100,00	2 563 516,72
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 195 000,00	757 113,72	2 216 100,00	2 216 100,00	2 973 213,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	186 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses financières		190 000,00	0,00	199 000,00	199 000,00	199 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 385 000,00	757 113,72	2 415 100,00	2 415 100,00	3 172 213,72

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00

TOTAL	2 388 600,00	757 113,72	2 418 700,00	2 418 700,00	3 175 813,72
			+		
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
				=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 175 813,72

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	168 201,00	0,00	0,00	168 201,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	300 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 000,00	168 201,00	500 000,00	500 000,00	668 201,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	947 633,35	0,00	1 276 094,41	1 276 094,41	1 276 094,41
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 131 633,35	0,00	1 460 094,41	1 460 094,41	1 460 094,41
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 431 633,35	168 201,00	1 960 094,41	1 960 094,41	2 128 295,41

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	213 716,30		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	239 172,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		452 888,30		250 000,00	250 000,00	250 000,00

TOTAL	1 884 521,65	168 201,00	2 210 094,41	2 210 094,41	2 378 295,41
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					797 518,31
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 175 813,72

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	246 400,00
--	--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	!!
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 205 000,00	0,00	2 349 706,00	2 349 706,00	2 349 706,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 033 000,00	0,00	5 033 000,00	5 033 000,00	5 033 000,00
014	Atténuations de produits	58 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	520 700,00	0,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 816 700,00	0,00	7 977 706,00	7 977 706,00	7 977 706,00
66	Charges financières	26 250,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 172,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 845 122,00	0,00	8 016 906,00	8 016 906,00	8 016 906,00

023	<i>Virerent à la section d'investissement (4)</i>	213 716,30		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	241 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		454 716,30		250 000,00	250 000,00	250 000,00

TOTAL	8 299 838,30	0,00	8 266 906,00	8 266 906,00	8 266 906,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 266 906,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	529 785,00	0,00	558 550,00	558 550,00	558 550,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 873 215,00	0,00	1 853 837,00	1 853 837,00	1 853 837,00
731	Fiscalité locale	4 177 700,00	0,00	4 514 000,00	4 514 000,00	4 514 000,00
74	Dotations et participations (3)	997 800,00	0,00	1 001 000,00	1 001 000,00	1 001 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	72 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 650 500,00	0,00	8 001 387,00	8 001 387,00	8 001 387,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 650 500,00	0,00	8 006 387,00	8 006 387,00	8 006 387,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00

TOTAL	7 654 100,00	0,00	8 009 987,00	8 009 987,00	8 009 987,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 946 005,99
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 955 992,99
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	246 400,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	3 600,00	3 600,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	195 000,00	0,00	195 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	721 500,00		721 500,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	59 697,00	0,00	59 697,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	2 192 016,72	0,00	2 192 016,72
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	4 000,00	0,00	4 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	3 172 213,72	3 600,00	3 175 813,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 175 813,72
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	2 349 706,00		2 349 706,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 033 000,00		5 033 000,00
014 Atténuations de produits	55 000,00		55 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	540 000,00	0,00	540 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	32 000,00	0,00	32 000,00
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 200,00	250 000,00	252 200,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	8 016 906,00	250 000,00	8 266 906,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 266 906,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	180 000,00	0,00	180 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	168 201,00	0,00	168 201,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	4 000,00	0,00	4 000,00
28 Amortissement des immobilisations		250 000,00	250 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	852 201,00	250 000,00	1 102 201,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	797 518,31
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 276 094,41
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 175 813,72
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	558 550,00		558 550,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 853 837,00		1 853 837,00
731 Fiscalité locale	4 514 000,00		4 514 000,00
74 Dotations et participations (8)	1 001 000,00		1 001 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	74 000,00	0,00	74 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	5 000,00	3 600,00	8 600,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	8 006 387,00	3 600,00	8 009 987,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 946 005,99
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 955 992,99
--	---------------------

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 3 175 813,72

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	936 888,30	168 201,00	934 000,00	934 000,00	1 102 201,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	300 000,00	168 201,00	500 000,00	500 000,00	168 201,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	300 000,00	168 201,00	500 000,00	500 000,00	668 201,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	184 000,00	0,00	184 000,00	184 000,00	184 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	484 000,00	168 201,00	684 000,00	684 000,00	852 201,00
021	Virement de la section de fonctionnement	213 716,30		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	239 172,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	452 888,30		250 000,00	250 000,00	250 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	797 518,31
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 276 094,41
--------------------------------	--------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 175 813,72
--	--------------

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($RI\ 040 = DF\ 042$).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($DI\ 041 = RI\ 041$).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
							= I + II
	TOTAL	2 388 600,00	757 113,72	0,00	2 418 700,00	0,00	2 418 700,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	249 750,00	36 697,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	49 750,00	36 697,00	23 000,00	23 000,00	0,00	59 697,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 945 250,00	720 416,72	0,00	1 471 600,00	1 471 600,00	0,00
2111	Terrains nus	87 750,00	251 578,00	0,00	0,00	0,00	251 578,00
2116	Cimetières	207 000,00	69 391,99	0,00	0,00	0,00	69 391,99
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	260 000,00	14 420,26	140 600,00	140 600,00	0,00	140 600,00
21311	Bâtiments administratifs	105 000,00	152 283,50	66 800,00	66 800,00	0,00	66 800,00
21312	Bâtiments scolaires	163 684,00	49 654,94	334 000,00	334 000,00	0,00	334 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	54 352,88	45 800,00	45 800,00	0,00	45 800,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00
21318	Autres bâtiments publics	447 296,00	12 401,60	43 300,00	43 300,00	0,00	43 300,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
2151	Réseaux de voirie	354 500,00	9 197,40	124 000,00	124 000,00	0,00	124 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	10 123,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	39 300,00	39 300,00	0,00	39 300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	0,00	20 600,00	20 600,00	0,00	20 600,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	95 000,00	86 431,27	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	13 800,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
21838	Autre matériel informatique	17 550,00	3 915,36	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 080,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	59 540,00	682,27	58 000,00	58 000,00	0,00	58 682,27
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
2188 Autres immobilisations corporelles	132 050,00	5 983,55		95 700,00	95 700,00	0,00	95 700,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	721 500,00	721 500,00	0,00	721 500,00	721 500,00
Total des dépenses d'équipement	2 195 000,00	757 113,72	0,00	2 216 100,00	2 216 100,00	0,00	2 973 213,72
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	186 000,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00
1641 Emprunts en euros	186 000,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00
2741 Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
2748 Autres prêts	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières	190 000,00	0,00	0,00	199 000,00	199 000,00	0,00	199 000,00
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 385 000,00	757 113,72	0,00	2 415 100,00	2 415 100,00	0,00	3 172 213,72
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 600,00			3 600,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
Reprise sur autofinancement antérieur	3 600,00			3 600,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
139/1 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 600,00			3 600,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	3 600,00			3 600,00	3 600,00		3 600,00

- (1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état -B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	PARC DU TEMPS LIBRE		0,00	0,00	421 500,00	421 500,00	0,00	421 500,00
11	ECOLE PRE THOMAS		0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
	TOTAL		0,00	0,00	721 500,00	721 500,00	0,00	721 500,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : PARC DU TEMPS LIBRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	421 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	371 500,00	371 500,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	71 500,00	71 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-421 500,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : ECOLE PRE THOMAS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-300 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1		II	III = I + II
TOTAL	936 888,30	168 201,00		934 000,00	1 102 201,00
018 RSA	0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	168 201,00		0,00	168 201,00
13223 Subv. non transf. Départements	0,00	25 000,00		0,00	25 000,00
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00	78 201,00		0,00	78 201,00
13462 Dotation de soutien à l'invest. local	0,00	65 000,00		0,00	65 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	300 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1641 Emprunts en euros	300 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	300 000,00	168 201,00	500 000,00	500 000,00	688 201,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
10222 FCTVA	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,réqie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2741 Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748 Autres prêts	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	184 000,00	0,00	184 000,00	184 000,00	184 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	484 000,00	168 201,00	684 000,00	684 000,00	852 201,00
021 Virement de la section de fonctionnement	213 716,30		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	239 172,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
28041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 000,00	7 900,00	7 900,00	7 900,00	8 000,00
28041583 Autres grpts-Proj infrastruct Int nation		42 000,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
2804182 Autres org pub - Bât. et installations			13 000,00	13 000,00	13 000,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	5 400,00				
28158 Autres inst.,matériel,outil,techniques	1 300,00				
281821 Matériel de transport ferroviaire	0,00	1 780,00	1 780,00	1 780,00	0,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	24 800,00		29 720,00	29 720,00	29 720,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	49 800,00		49 800,00	49 800,00	49 800,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	22 100,00		22 100,00	22 100,00	22 100,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	75 700,00		75 700,00	75 700,00	75 700,00
4912	<i>Dépréciation des comptes de redevables</i>	2 172,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		452 888,30		250 000,00	250 000,00	250 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 1649.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	
		B	

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) III = I + II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 654 100,00	0,00	8 009 987,00	8 009 987,00	8 009 987,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	529 785,00	0,00	558 550,00	558 550,00	558 550,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 873 215,00	0,00	1 853 837,00	1 853 837,00	1 853 837,00
731	Fiscalité locale	4 177 700,00	0,00	4 514 000,00	4 514 000,00	4 514 000,00
74	Dotations et participations (2)	997 800,00	0,00	1 001 000,00	1 001 000,00	1 001 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	72 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
	Total des recettes de gestion des services	7 650 500,00	0,00	8 001 387,00	8 001 387,00	8 001 387,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes réelles	7 650 500,00	0,00	8 006 387,00	8 006 387,00	8 006 387,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 946 005,99
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 955 992,99

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 75 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
011	TOTAL	8 299 838,30	0,00	8 266 906,00	8 266 906,00	0,00	8 266 906,00	0,00	8 266 906,00	8 266 906,00
011	Charges à caractère général (4)	2 205 000,00	0,00	0,00	2 349 706,00	2 349 706,00	0,00	2 349 706,00	2 349 706,00	2 349 706,00
6042	Achats de prestations de services	493 580,00	0,00	338 900,00	338 900,00	0,00	338 900,00	0,00	338 900,00	338 900,00
60611	Eau et assainissement	58 600,00	0,00	47 600,00	47 600,00	0,00	47 600,00	0,00	47 600,00	47 600,00
60612	Energie - Electricité	176 100,00	0,00	164 750,00	164 750,00	0,00	164 750,00	0,00	164 750,00	164 750,00
60613	Chauffage urbain	176 400,00	0,00	529 050,00	529 050,00	0,00	529 050,00	0,00	529 050,00	529 050,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	6 820,00	0,00	6 810,00	6 810,00	0,00	6 810,00	0,00	6 810,00	6 810,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	22 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	48 720,00	0,00	44 780,00	44 780,00	0,00	44 780,00	0,00	44 780,00	44 780,00
60636	Habillement et vêtements de travail	12 940,00	0,00	13 050,00	13 050,00	0,00	13 050,00	0,00	13 050,00	13 050,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
6067	Fournitures scolaires	28 430,00	0,00	28 459,00	28 459,00	0,00	28 459,00	0,00	28 459,00	28 459,00
6068	Autres matières et fournitures	29 540,00	0,00	25 040,00	25 040,00	0,00	25 040,00	0,00	25 040,00	25 040,00
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	0,00	31 900,00	31 900,00	0,00	31 900,00	0,00	31 900,00	31 900,00
6132	Locations immobilières	4 100,00	0,00	6 900,00	6 900,00	0,00	6 900,00	0,00	6 900,00	6 900,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	34 580,00	0,00	39 850,00	39 850,00	0,00	39 850,00	0,00	39 850,00	39 850,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
61521	Maintenances terrains	194 400,00	0,00	215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	119 500,00	0,00	122 800,00	122 800,00	0,00	122 800,00	0,00	122 800,00	122 800,00
615231	Entretien, réparations voiries	19 300,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 400,00	0,00	17 200,00	17 200,00	0,00	17 200,00	0,00	17 200,00	17 200,00
6156	Maintenance	77 750,00	0,00	70 822,00	70 822,00	0,00	70 822,00	0,00	70 822,00	70 822,00
6161	Multirisques	11 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6162	Assur. obligatoire	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	dommages-construction									
6168	Autres primes d'assurance	20 150,00	0,00	2 150,00	2 150,00	0,00	2 150,00	0,00	2 150,00	2 150,00
617	Etudes et recherches	24 250,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	13 390,00	0,00	11 440,00	11 440,00	0,00	11 440,00	0,00	11 440,00	11 440,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	30 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	14 950,00	0,00		29 700,00	29 700,00	0,00	29 700,00	29 700,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6231	annonces et insertions	9 000,00	0,00		68 020,00	68 020,00	0,00	68 020,00	68 020,00
6232	Fêtes et cérémonies	69 960,00	0,00		22 200,00	22 200,00	0,00	22 200,00	22 200,00
6236	Catalogues et imprimés	25 200,00	0,00		22 300,00	22 300,00	0,00	22 300,00	22 300,00
6238	Divers	20 000,00	0,00		46 775,00	46 775,00	0,00	46 775,00	46 775,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6248	Divers	43 380,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6261	Frais d'affranchissement	10 500,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
6262	Frais de télécommunications	26 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		130 500,00	130 500,00	0,00	130 500,00	130 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 800,00	0,00		23 900,00	23 900,00	0,00	23 900,00	23 900,00
6288	Autres services extérieurs	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6355	Taxes foncières	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	16 110,00	0,00		6 110,00	6 110,00	0,00	6 110,00	6 110,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 033 000,00	0,00		5 033 000,00	5 033 000,00		5 033 000,00	5 033 000,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	57 700,00	0,00		58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 500,00	0,00		16 010,00	16 010,00		16 010,00	16 010,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	67 325,00	0,00		84 300,00	84 300,00		84 300,00	84 300,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 351 580,00	0,00		2 563 156,00	2 563 156,00		2 563 156,00	2 563 156,00
64112	SFT, indemnité de résidence	57 275,00	0,00		30 131,00	30 131,00		30 131,00	30 131,00
64113	NBI	0,00	0,00		14 617,00	14 617,00		14 617,00	14 617,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	552 360,00	0,00		302 586,00	302 586,00		302 586,00	302 586,00
64131	Rémunérations	488 100,00	0,00		517 735,00	517 735,00		517 735,00	517 735,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		9 038,00	9 038,00		9 038,00	9 038,00
6417	Rémunérations des apprentis	20 000,00	0,00		33 882,00	33 882,00		33 882,00	33 882,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
							Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	390 195,00	0,00	390 195,00	536 784,00	536 784,00	536 784,00	536 784,00	536 784,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	762 365,00	0,00	845 636,00	845 636,00	845 636,00	845 636,00	845 636,00	845 636,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 900,00	0,00	21 125,00	21 125,00	21 125,00	21 125,00	21 125,00	21 125,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	55 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	151 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	14 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	58 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7391112	Degrèv. taxe habit. / logements vacants	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	57 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	520 700,00	0,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00
65181	Primes, dots	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
65311	Indemnités de fonction	91 500,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	7 200,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 200,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
65315	Formation	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	12 700,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
657362	Subv. fonct. CCAS	18 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
65818	Autres	5 900,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
65888	Autres	11 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			1	0,00	7 977 706,00	7 977 706,00	0,00	7 977 706,00
Total des dépenses de gestion des services		7 816 700,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	7 977 706,00
66	Charges financières	26 250,00	0,00					
66111	Intérêts réglés à l'échéance	26 000,00	0,00	31 700,00	31 700,00	31 700,00	31 700,00	31 700,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	250,00	0,00	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 172,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6817	Dot. prov. déprec. actifs circulants	2 172,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	28 422,00	0,00	39 200,00	39 200,00	39 200,00	39 200,00	39 200,00
	Total des dépenses réelles	7 845 122,00	0,00	8 016 906,00	8 016 906,00	0,00	8 016 906,00	8 016 906,00
023	Virement à la section d'investissement	213 716,30		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	241 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Déficiences sur réalisations (positives)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	237 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	454 716,30		250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	300,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	300,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Les dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						B2
	TOTAL	7 654 100,00	0,00	8 009 987,00	8 009 987,00	8 009 987,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	529 785,00	0,00	558 550,00	558 550,00	558 550,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Red. occupation dom. public	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	8 000,00	0,00	10 515,00	10 515,00	10 515,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
7066	Redevances services à caractère social	217 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00	147 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	266 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	14 535,00	0,00	14 535,00	14 535,00	14 535,00
70878	Remb. frais par des tiers	12 700,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 873 215,00	0,00	1 853 837,00	1 853 837,00	1 853 837,00
73211	Attribution de compensation	1 529 215,00	0,00	1 525 020,00	1 525 020,00	1 525 020,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	344 000,00	0,00	328 817,00	328 817,00	328 817,00
731	Fiscalité locale	4 177 700,00	0,00	4 514 000,00	4 514 000,00	4 514 000,00
73111	Impôts directs locaux	3 644 000,00	0,00	4 054 000,00	4 054 000,00	4 054 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	300 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	7 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	150 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
73154	Droits de place	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	75 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	997 800,00	0,00	1 001 000,00	1 001 000,00	1 001 000,00
741121	DSR des communes	80 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74748	Participation autres communes	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1+ Vote) III = I + II
74758	Participation autres groupements	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
747888	Autres	540 000,00	0,00	506 000,00	506 000,00	506 000,00
74833	Estat-Compens. exonération taxes foncières	350 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	72 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
752	Revenus des immeubles	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
75888	Autres	7 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 650 500,00	0,00	8 001 387,00	8 001 387,00	8 001 387,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 650 500,00	0,00	8 006 387,00	8 006 387,00	8 006 387,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) / RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	1	2	3	4	4-4
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc.,jeun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors RSA)	RSA
DÉPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 000,00	240 500,00	0,00	6 900,00	658 500,00	656 400,00	28 000,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	303 000,00	50 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	220 500,00	0,00	6 900,00	355 500,00	602 400,00	28 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 956 094,41	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 456 094,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	412 800,00	0,00	0,00	217 000,00		2 415 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		195 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		373 000,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	412 800,00	0,00	0,00	217 000,00		1 843 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		4 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		1 960 094,41
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 456 094,41
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		4 000,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5	6	Action économique	7	Environnement	8	Transports	9	Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01	Opérations non ventilables
DEPENSES			
164	Emprunts auprès des éts financiers		196 000,00
102	Dotation et fonds d'investissement		195 000,00
106	Réserves		1 956 094,41
164	Emprunts auprès des éts financiers		180 000,00
			1 276 094,41
			500 000,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

		IV
		A1.01

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02						
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat
	DÉPENSES	174 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 400,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	76 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	77 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

A - PRÉSENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES							
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 600,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 600,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
RECETTES							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	6 900,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00
213	Constructions	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			222 Lycées publics	223 Lycées privés
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées		
	DEPENSES	0,00	7 100,00	304 900,00	318 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	5 500,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 600,00	4 900,00	15 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DETAILLÉE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle				26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés		
	DEPENSES			0,00	28 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions			0,00	28 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇEVES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV – ANNEXES	IV
			A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28				29	TOTAL DU CHAPITRE		
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte				
		Autres services périscolaires et annexes							
DEPENSES									
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 000,00		
	REÇETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

		IV
		A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	Actions déchets et propreté urbaine			Propreté urbaine
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets	722	
				7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	

V
A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REVENUS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de l'énergie				76	77	78	Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		761 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transport publics de voyageurs				825 Transport aérien	828 Autres transports
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial		
DEPENSES									
215	Installat ^e , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	836 Fret aérien
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^e , matériel, outillage techniq ^{ue}	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECHETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	

IV**A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84						849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	
DEPENSES								
215	Installat°, matériel, outillage techniq	0,00	0,00	0,00	0,00	217 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	0,00	0,00
RECETTES								
		0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
						0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

		IV
		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures				86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires				
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

Chapitre nature	Libellé	A - PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						IV – ANNEXES	
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc.,jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	A2
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	87 000,00	1 245 954,00	0,00	256 837,00	1 625 146,00	2 239 130,00	1 235 779,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	379 590,00	0,00	22 950,00	566 009,00	679 415,00	180 442,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	638 414,00	0,00	229 887,00	1 043 437,00	1 303 465,00	1 024 637,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6556	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	220 750,00	0,00	4 000,00	15 700,00	256 250,00	30 700,00	0,00
66	Charges financières	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	6 848 837,00	74 000,00	0,00	284 000,00	176 515,00	608 500,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	10 000,00	0,00	230 000,00	157 515,00	146 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 853 837,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 514 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	481 000,00	0,00	0,00	54 000,00	4 000,00	462 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	59 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								A2	IV
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	1 268 160,00	0,00	40 600,00	18 300,00			8 016 906,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	475 000,00	0,00	28 000,00	18 300,00			2 349 706,00
014	Atténuations de produits	0,00	793 160,00	0,00	0,00	0,00			5 033 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	12 600,00	0,00			540 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			32 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			2 200,00
RECHETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	14 535,00				558 550,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			1 853 837,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			4 514 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			1 001 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			74 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV
		A2.932

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	20			21			22		
			211	Ecole maternelles	212	Ecoles primaires	213	Classes regroupées	221	Collèges	222
DEPENSES		0,00	43 756,00	70 563,00	476 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	8 856,00	19 403,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	200,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	500,00	2 000,00	4 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	9 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 200,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	33 000,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	8 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	161 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	69 952,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven ^e cpt prop - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Enseignement supérieur	Cités scolaires	25				Apprentissage	26	27
				24		251	Formation professionnelle certifiant des personnes			
				23	Insertion sociale et professionnelle		264	Formation des actifs occupés	255	Formation Sanitaire et sociale
DEPENSES										
604	Achats d'études, prestations de services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intérêts* cpt prop. - Subvent°			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES										
706	Prestations de services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV A2.932
---	--	--------------

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		Autres services périscolaires et annexes					
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire			
	DÉPENSES	712 859,00	0,00	0,00	0,00	321 328,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	204 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 000,00
616	Achats non stockés de matières et fournitures	8 200,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	245 059,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
615	Entretien et réparations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 650,00
624	Transports biens, transports collectifs	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 400,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 100,00	0,00	0,00	0,00	11 410,00	36 760,00
641	Rémunérations du personnel	329 674,00	0,00	0,00	0,00	219 825,00	709 547,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	138 485,00	0,00	0,00	0,00	88 633,00	297 130,00
657	Charges intervenant ^a cpt prop. - Subvent ^a	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 700,00
	RECETTES	180 000,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00	0,00
706	Prestations de services	180 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	230 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

		IV
		A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLEE

		IV
		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains				515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Éclairage public	513 Art public		
	DÉPENSES	0,00	813 487,00	433 373,00	21 300,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	78 700,00	11 000,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	23 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	166 000,00	162 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	17 580,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	363 843,00	177 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	152 364,00	73 288,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

		IV	A2.935
--	--	-----------	---------------

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)		
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété
	DÉPENSES				0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournies			0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations			0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations			0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers			0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires			0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication			0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)			0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel			0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance			0,00	0,00	0,00	0,00
	REVENUS				0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		V A2.935
---	--	-------------

IV - ANNEXES		V A2.935
--------------	--	-------------

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	56	57	58	59	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			Techno. de l'information et de la comm.	Réserves Foncières	Autres actions	Autres actions d'aménagement		
DEPENSES								
606	Achats non stockés de matières et fourni		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 268 160,00
613	Locations			0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
615	Entretien et réparations			0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
618	Divers			0,00	0,00	0,00	0,00	348 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires			0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication			0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)			0,00	0,00	0,00	0,00	26 180,00
641	Rémunérations du personnel			0,00	0,00	0,00	0,00	541 328,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance			0,00	0,00	0,00	0,00	225 652,00
RECETTES								
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles	
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat
					6311 Laboratoire	6312 Autres
DEPENSES		0,00	0,00		0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	IV A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REVENUS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										IV
										B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Caté- gorie d'em- prunt (8)
									Taux initial	Péri- odicité des rembour- sements (6)	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 084 082,00						
164.1 Emprunts en euros (total)					3 084 082,00						
00020622302	CREDIT MUTUEL	27/12/2011	27/12/2011	31/03/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	4,422	EUR	T
07099234	BANQUE POPULAIRE	24/12/2008	24/12/2008	24/03/2009	740 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0,3 sur Euribor 3M) + 0,3 EONIA(Postfixé)	3,291	3,332	EUR	T
110163	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	01/01/2011	01/01/2011	15/09/2011	136 000,00	V	+ 0,73	1,544	1,427	EUR	X
3276430	CAISSE D'EPARGNE	30/12/2008	30/12/2008	25/03/2009	740 000,00	F	Taux fixe à 4,4 %	4,400	4,473	EUR	T
7088264	BANQUE POPULAIRE	27/12/2007	27/12/2007	27/03/2008	968 082,00	F	Taux fixe à 4,38 %	4,380	4,453	EUR	T
1643 Emprunts en devises (total)					0,00						
1644.1 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					818,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					818,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00						

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de mobilisation (1)	Date du démission ou date de mobilisation	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Taux initial	Taux actua- riiel	Niveau de taux (5)	Taux actua- riiel	Devise	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)									0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)									0,00										
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)							0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)							0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)									0,00										
1687 Autres dettes (total)									0,00										
Total général									3 084 900,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/10/507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 1649 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N (10)	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
								Capital	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)										
		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 054 720,05				191 220,43	30 744,15	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 054 720,05				191 220,43	30 744,15	0,00
000020622302	N	0,00	A-1	166 429,21	4,00	F	Taux fixe à 4,35 % (Eunbor 3M-Floor 0,3 sur Eunbor 3M) + 0,3	38 947,29	6 610,07	0,00
07099234	N	0,00	A-1	276 951,13	5,98	V	2,463	42 314,28	8 800,55	0,00
1110163	N	0,00	A-1	27 208,00	2,71	V	TAM (Postfixé) + 0,73	9 066,00	862,91	0,00
3276430	N	0,00	A-1	292 994,34	5,98	F	Taux fixe à 4,4 %	4 473	43 649,95	12 178,09
7088264	N	0,00	A-1	291 137,37	4,99	F	Taux fixe à 0,85 %	0,853	57 242,91	2 292,53
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00				0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00				0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N (13)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux Index (14) (13)	Taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice		
								Taux d'intérêt (17)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (16)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 054 720,05					191 220,43	30 744,15	0,00	555,64

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/10150177/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (10)	% par type de taux
													taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indicice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart indicice zone euro / 5 : écarts indicice hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

				IV					
				B1.4					
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS									
B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)									
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)									
Nombre de produits	5	0	0	0	0				
% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	1 054 720,95	0,00	0,00	0,00	0,00				
Nombre de produits	0	0	0	0	0				
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Nombre de produits	0	0	0	0	0				
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(C) Option d'échange (swaption)									
Nombre de produits	0	0	0	0	0				
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Nombre de produits	0	0	0	0	0				
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé									
Nombre de produits	0	0	0	0	0				
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Nombre de produits	0	0	0	0	0				
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5									
Nombre de produits	0	0	0	0	0				
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Nombre de produits	0	0	0	0	0				
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(F) Autres types de structures									
Nombre de produits				0	0				
% de l'encours				0,00	0,00				
Montant en euros				0,00	0,00				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N****IV
B3,1****PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE
						E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt [1]	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget [6]			Catégorie d'emprunt [7]	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuel [5]	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				4 582 073,04	3 314 489,79											103 818,73
OPAC DE DIJON	2021	P	REAM21 VAL SULLY	42 397,33	39 033,63	0,00	A	V	LIVRET A	3,000	V	LIVRET A	3,000	"	EUR	1 171,01
OPAC DE DIJON	2021	P	REAM21 VAL SULLY	328 058,73	286 944,21	0,00	A	V	LIVRET A	3,000	V	LIVRET A	3,000	"	EUR	8 608,33
OPAC DE DIJON	2017	P	REAM17 VAL SULLY	428 052,70	375 312,44	0,00	T	V	LIVRET A	3,900	V	LIVRET A	3,900	"	EUR	12 500,38
OPAC DE DIJON	2017	P	REAM17 VAL SULLY REST QUARTIER-VAL	3 038 459,21	2 313 670,86	0,00	T	V	LIVRET A	3,900	V	LIVRET A	3,900	"	EUR	76 068,73
OPAC DE DIJON	2003	P	EPARGNE DEXIA FEDOSAD-VAL SULLY	160 000,00	56 284,00	0,00	A	F	TAUX FIXE	4,660	F	TAUX FIXE	4,66%	"	EUR	2 622,83
OPAC DE DIJON	2002	P	CREDIT LOCAL FEDOSAD-VAL SULLY	228 673,53	73 665,88	0,00	A	F	TAUX FIXE	5,67%	F	TAUX FIXE	5,67%	"	EUR	4 176,86
OPAC DE DIJON	2002	P	CAISSE DES DEPOTS SULLY	220 435,21	104 572,27	0,00	A	V	LIVRET A	2,700	V	LIVRET A	2,700	"	EUR	2 823,45

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux				
OPAC DE DIJON	2002 P	FEDOSADVAL SULLY CLAIRS LOGIS ST APOLLINAIRE	CAISSE DES DEPOTS CAISSE DES DEPOTS CAISSE DES DEPOTS CAISSE DES DEPOTS	22 921,84 59 887,77 53 186,72 53 186,72	14 324,05 35 356,54 0,00 0,00	A A V A	V LIVRET A LIVRET A LIVRET A	2,700 2,700 2,700 3,300	V LIVRET A LIVRET A LIVRET A	2,700 2,700 2,700 3,300	V LIVRET A LIVRET A LIVRET A	- - -	EUR EUR EUR EUR	386,75 954,63 505,76	389,97 1 074,69 2 015,00		
OPAC DE DIJON	2000 P	CLAIR LOGIS ST APOLLINAIRE	CAISSE DES DEPOTS	1994 P	CLAIR LOGIS ST APOLLINAIRE	4 582 073,04	3 314 489,79									109 818,73	167 917,25
TOTAL GENERAL																	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régles à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
	8 006 387,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 3,47
	I / II

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

	IV – ANNEXES	V
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
 (2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
 (3) Montant inscrit à la colonne précédemment déduction faite des autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET				
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme
	INVESTISSEMENT (total)			
			FONCTIONNEMENT (total)	
657362		CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	Etablissement de droit public	Montant de la subvention 0,00
65748		ACEL CONNAISSANCE DE L'ELECTRICITE	Association	25 000,00
65748		AMSA	Association	125 000,00
65748		CERCLE PHILATELIQUE	Association	400,00
65748		LISA 21	Association	10 000,00
65748		IN DIVIO VERITAS	Association	400,00
65748		LE CLOS DES EPLEUMIENS	Association	500,00
65748		LES CONCILIATEURS DE JUSTICE	Association	100,00
65748		AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Association	400,00
65748		AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	400,00
65748		LE BIEN-ETRE EPLEUMIEN ASS. NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE DE L'ARMEE DE L'AIR	Association	5 000,00
65748		FNACA	Association	200,00
65748		FONDATION MARECHAL DE LATTRE	Association	400,00
65748		JARDINS DE LA PIECE A LA BREBIS	Association	200,00
65748		LES JARDINS ABBE LEMIRE	Association	400,00
65748		LES JARDINS EPLEUMIENS PREVENTION ROUTIERE	Association	400,00
65748		ST APO ENVIRONNEMENT DEPENDANCES 21	Association	450,00
65748		COOPERATIVES SCOLAIRES PUBLIQUES	Association	500,00
65748		FOYER SOCIO-EDUC COLLEGE CHAMPOLLION	Association	15 000,00
65748		ACRO SAINT APO FIT DANCE ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS (AMT)	Association	700,00
65748		ASC	Association	400,00
65748		ASEHM 21	Association	200,00
65748		ASS. SPORTIVE COLLEGE CHAMPOLLION	Association	116 000,00
65748		CLUB LA RENAISSANCE	Association	1 000,00
65748		CLUB MOUCHE	Association	500,00
65748		ST APO DETENTE	Association	400,00
65748		ST APO GENTLEMEN RUGBY	Association	400,00
65748				1 000,00
65748				500,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748			ST APOLLINAIRE BILLE DE 6 PROVISION NON AFFECTE	Association	150,00
65748				Association	68 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		21,00	0,00	21,00	13,00	0,00	13,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,00	58,00	36,00	7,00	43,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	9,00	0,00	9,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	28,00	0,00	28,00	16,00	7,00	23,00
AGENT DE MAÎTRISE	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		26,00	0,00	26,00	21,00	1,00	22,00
AGENT SOCIAL	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00

VILLE DE SAINT APOOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 1ERE CLASSE ECOLES MATERNELLES	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2EME CLASSE ECOLES MATERNELLES	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE 2NDE CLASSE	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CN	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CS	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS DE 2NDE CLASSE	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
PUERICULTRICE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		33,00	0,00	33,00	14,00	13,00	27,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	24,00	0,00	24,00	6,00	13,00	19,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
CHEF SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
CHEF SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE GARDIEN-BRIGADIER	B C	1,00 3,00	0,00 0,00	1,00 3,00	1,00 2,00	0,00 0,00	1,00 2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)							
EMPLOIS NON CITES (l) (5)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		149,00	0,00	149,00	92,00	22,00	114,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
S : Social

MS : Médico-social,

MT : Médico-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel

ANIM : Animation,

POL : Police,

PCMP : Sapeurs-pompiers,

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à sa première renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6* : Emplois des communes (-> 2 000 hab.) et des groupements de communes (-> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-7-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent : peut être nommé un fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CD). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

		IV – ANNEXES	IV	
		ANNEXES PATRIMONIALES	B10	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).</p> <p>Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.</p>				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
23/01/2003 -	LE TOIT BOURGUIGNON		Société coopérative de production d'HLM	176,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Grabd Dijon Habitat		Etablissement public à caractère individuel et commercial	0,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
03/03/2023 - subv sup à 75000? ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Assoc Musicale de Saint Apollinaire	Association loi 1901		125 000,00
03/03/2023 - subv sup à 75000? ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Assoc sportive et culturelle de St Apollinaire	Association loi 1901		116 000,00
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
 (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	IV – ANNEXES		
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		
B11.1			
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
DIJON METROPOLE		FISCALITE PROPRE	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	198 600,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	195 000,00	195 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	195 000,00	195 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	3 600,00	3 600,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 600,00	3 600,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	198 600,00	757 113,72	0,00	955 713,72

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	434 000,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	184 000,00	184 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	180 000,00	180 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00
2748	Autres prêts	4 000,00	4 000,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	250 000,00	250 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	8 000,00	8 000,00
28041583	<i>Autres grpts-Proj infrastruct Int nation</i>	7 900,00	7 900,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	42 000,00	42 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	13 000,00	13 000,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	1 780,00	1 780,00
281821	<i>Matériel de transport ferroviaire</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	29 720,00	29 720,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	49 800,00	49 800,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	22 100,00	22 100,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	75 700,00	75 700,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
4912	<i>Dépréciation des comptes de redevables</i>	0,00	0,00
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	434 000,00	168 201,00	797 518,31	1 276 094,41	2 675 813,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	
	IV D1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	
Catégorie de services	Intitulé / objet du service
SERVICE PUBLICATIONS	PUBLICATIONS MUNICIPALES
SERVICE LOCATIONS SALLES	LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPICSPA)
SERVICE PUBLICATIONS	PUBLICATIONS MUNICIPALES			PUBLICATIONS MUNICIPALES
SERVICE LOCATIONS SALLES	LOCATION DES SALLES MUNICIPALES			LOCATION SALLES

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE

RESTE A REALISER 2022 - DEPENSES

Numero	Date	Tiers	Objet	TTC	HT	TVA
65	30/12/2022	PEDRON	RENOV SANITAIRE ET CHAUFFAGE 1ER ETAGE Mairie OS 1	21311	4 700,83	0,00
64	30/12/2022	BRULE PERE ET FILS	FOURNITURE ET POSE PORTES RDV Mairie OS 4	21311	3 960,00	0,00
63	30/12/2022	DONOLO FRERES	MUELLE PHOTOCOPIEUR Mairie RDC OS 3	2188	2 983,20	0,00
62	16/12/2022	DONOLO FRERES	POSE PLACARDS + FENETRE Mairie 1ER ETAGE OS 144	21311	4 588,80	0,00
61	12/12/2022	BRULE PERE ET FILS	REAMENAGEMENT BUREAUX 1ER ETAGE Mairie OS 143	21311	12 322,28	0,00
60	06/12/2022	ECONOCOM	3 ORDIS PORTABLES	2183	3 915,36	0,00
59	02/12/2022	SCP OFFICE NOTARIAL	ACQUISITION ZC2 3.4 VERGER DETRAZ + FRAIS NOTARIE URBA 22/10	2111	128 000,00	0,00
58	02/12/2022	DEBORDES PHILIPPE	ACQUISITION ZN 29 PARCE TEMPS LIBRE ET FRAIS NOTARIE URBA22/08	2111	44 500,00	0,00
57	30/11/2022	BL INCENDIE	MODIFICATION DU MUR DOJO OS135	21318	12 000,00	0,00
56	30/11/2022	AXIMA CONCEPT	REMPLACEMENT CIRCULATEUR GS FLEURIEE OS136	21312	3 236,40	0,00
55	29/11/2022	ARCHITITUDE	MAITRISE D'OEUVRE REMPLACEMENT MENUISERIES OS141	21311	9 000,00	0,00
54	29/11/2022	INTEGRAL SYSTEME	CREATION SYSTEME SERRURE ELECTRONIQUE BC22/269	21312	11 977,21	0,00
53	29/11/2022	FNMAC SNC	ENCEINTE SONO LECTEUR CD BC22/126	2188	280,00	0,00
52	24/11/2022	THYSSSENKRUPP PLASTICS	AMENAGEMENT JARDIN MEDITERRANEE BC22/251	2128	977,38	0,00
51	24/11/2022	SO NO FEP	AMENAGEMENT JARDIN MEDITERRANEE BC22/252	2128	3 638,16	0,00
50	26/10/2022	ERGOS SARL	SIEGE GESTURE ORANGE + ROULETTES BUREAU ELU	2184	358,68	0,00
49	26/10/2022	ERGOS SARL	SIEGE KLASSE ET ROULETTES MOLLES BUREAU ELU	2184	323,59	0,00
48	24/10/2022	YESSS ELECTRIQUE	TRAUX ELECTRIQUES BUREAUX Mairie BC22/229	21311	1 853,15	0,00
47	21/10/2022	DIJON AUTOMOBILE	VEHICULE DUSTER JOURNEY BC22/206	2182	33 876,76	0,00
46	21/10/2022	DIJON AUTOMOBILE	VEHICULE TWINGO ETECH ELEC BC22/206	2182	22 807,76	0,00
45	21/10/2022	MICROMANIA	PS5 + ACCESSOIRES BC42/2022	2188	774,97	0,00
44	20/10/2022	DAUDET	RELÈVE 9 CONCESSIONS BC32/2022	2116	7 699,20	0,00
43	06/10/2022	SICLI ET CHUBB	PLAN DEVACUATION INCENDIE SUITE TRAVAUX OS125	22318	1 176,50	0,00
42	03/10/2022	BRULE PERE ET FILS	FOURNITURE+POSE PORTES RDC Mairie OS123	21311	8 280,00	0,00
41	27/09/2022	AXIMA CONCEPT	MODIFICATION RESEAU JARRAULIQUE TOITURE OS122	21318	3 665,10	0,00
40	23/09/2022	DIJON AUTOMOBILE	VEHICULE ZOE ETECH ELEC BC22/206	2182	29 746,75	0,00
39	16/09/2022	AGENCE FRANCAISE INFORMATIQUE	FORMATIONS SUR CHANGEMENT LOGICIEL FINANCES + LOGICIEL RH	2051	9 475,00	0,00
38	15/09/2022	BRULE PERE ET FILS	TRAUX PEINTURE + SOL Mairie OS116	21311	23 149,56	0,00
37	08/09/2022	SO NO FEP	CREATION MINI FORET GSFL ALSH	2128	2 700,72	0,00
36	26/08/2022	AGENCE FRANCAISE INFORMATIQUE	CHANGEMENT LOGICIEL RH	2051	9 702,00	0,00
35	26/08/2022	AGENCE FRANCAISE INFORMATIQUE	CHANGEMENT LOGICIEL FINANCES	2051	11 916,00	0,00
34	29/07/2022	FEVRE VIELLARD	MARCHE AMENAGEMENT CIMETIERE PHASES 2 ET 3 OS 102	2116	38 985,96	0,00
33	28/07/2022	DONOLO FRERES	TRAUX E MENUISERIE INTERIEUR AVEC OPTIONS OS109	21311	1 755,05	0,00
32	28/07/2022	DONOLO FRERES	TRAUX E MENUISERIE INTERIEUR AVEC OPTIONS OS106	21311	7725,24	0,00
31	11/07/2022	BRULE PERE ET FILS	SOL BUREAUX + 1ER ETAGE OS 94	21311	15 276,18	0,00
30	07/07/2022	PEDRON	RENOV SANITAIRE Mairie OS90	21311	2 252,40	0,00
29	07/07/2022	CITELUM	REMPAT MAT PARKING COURS DE GRAY+ POSE ENS EP + AIGUILLAGUE RUE ROSES OS91	2152	5 073,58	0,00
28	01/07/2022	BONANDRINI	OUVERTURE DANS MUR DE PIERRE BUREAUX RDC Mairie OS 88	21311	11 874,00	0,00
27	27/06/2022	BRULE PERE ET FILS	PEINTURE ET PLAFOND ESCALIER 1ER ETAGE + BUREAU ADJOINTS OS 83	21311	16 705,34	0,00
26	27/06/2022	ROYER	PEINTURE ET PLAFOND DES BUREAUX AU RDC OS 93	21311	19 049,17	0,00
			19 049,17	19 049,17		

58

Numer o	Date	Tiers	Objet	Article	TTC	HT	TVA
25	24/06/2022	SPIE CITY NETWORKS	TRANCHE FERME EXTENSION VIEDOPROTECTION + AVENANT 1	215.1	5 548,44	5 548,44	0,00
24	17/06/2022	GCBAT	OUVERTURE PORTE COULOIR OS79	213.18	7 560,00	7 560,00	0,00
23	30/05/2022	DEH GASEL ECOTEL	ADQUISSEUR AUTO RONDEO BC 8/51	218.8	960,00	800,00	160,00
22	30/05/2022	AMINEXT	RENOV CHAUFFERIES + CONTROLE A DISTANCE COMPLEXE LOUZOILE OS73	213.18	21 196,88	21 196,88	0,00
21	23/05/2022	CITELUM	TRAVAUX SUR OUVRAGE ECLAIRAGE PUBLIC PL CHINOINE KIR OS71	215.2	5 050,12	5 050,12	0,00
20	11/05/2022	ARCHIMED	MIGRATION LOGICIEL	205.1	5 604,00	5 604,00	0,00
19	10/05/2022	CITELUM	REALISATION LIAISON ENTRE CANDELABRE ET PORTAIL SQUARE OS 62	215.1	2 406,96	2 406,96	0,00
18	03/05/2022	ERGOS SARL	INVESTISSEMENT MOBILIERS	218.8	1 145,38	1 145,38	0,00
17	03/05/2022	BERGEOT TAINTRUIER	FURNITURES ET POSE DE PORTES OS61	213.18	18 792,00	18 792,00	0,00
16	03/05/2022	FRANCE REALISATIONS	RENOVATION DE DEUX COURTS DE TENNIS OS56	222.8	7 104,00	7 104,00	0,00
15	19/04/2022	LA BEAUNE	ETANCHEITE TOIT TERRASSE OS 53	213.12	34 441,33	34 441,33	0,00
14	28/01/2022	CABINET GEOMETRES GLEN PINOT	CREATION TERRAIN A BATIR PARCELLE ZO333 PRE THOMAS BC URBA21/03	211.1	5 748,00	5 748,00	0,00
13	28/01/2022	OFFICE DIJON GENLIS	FRAIS NOTAIRE ACHAT TERRAIN ROSSIN	211.1	4 600,00	4 600,00	0,00
12	28/01/2022	OFFICE DIJON GENLIS	FRAIS NOTAIRE ACHAT TERRAIN ROSSIN	211.1	3 600,00	3 600,00	0,00
11	28/01/2022	OFFICE DIJON GENLIS	ACQUISITION ACHAT TERRAIN ROSSIN	211.1	39 050,00	39 050,00	0,00
10	28/01/2022	OFFICE DIJON GENLIS	ACQUISITION ACHAT TERRAIN ROSSIN	211.1	26 080,00	26 080,00	0,00
9	28/01/2022	FEVRE VIELLARD	AMENAGEMENT CIMENTIERE - PHASE 1 SS 7.5 DPGF + OPT 1 OS N°120	211.6	18 947,90	18 947,90	0,00
8	28/01/2022	ID VERDE	AMENAGEMENT CIMENTIERE - PHASE 1 SS 7.5 DPGF + OPT 1 OS N°120	211.6	173,98	173,98	0,00
7	28/01/2022	INGENIS	MAITRISE D'OEUVRE VIDEO PROTECTION OS N°60	215.1	1 242,00	1 242,00	0,00
6	28/01/2022	BLD	MAITRISE D'OEUVRE ASCENSEUR Mairie CO TRAITANT	213.11	720,00	720,00	0,00
5	28/01/2022	ART ET FACT	MAITRISE D'OEUVRE ASCENSEUR Mairie	213.11	8 763,38	8 763,38	0,00
4	28/01/2022	OGF	RELEVÉS DE 6 CONCESSIONS BC 26/2020	211.6	3 584,95	3 584,95	0,00
3	28/01/2022	SOCOTEC	RVRAT SUITE TX REFECTION CHAUFFERIE PHASE 2 OS N°34	213.18	924,00	924,00	0,00
2	28/01/2022	SOCOTEC	CONTROLE TECHNIQUE ASCENSEUR Mairie OS N°100	213.11	308,12	308,12	0,00
1	28/01/2022	BLD	MAITRISE OEUVRRE RENOVAR. INSTALL. TECHN CHAUFFERIE OS N°39	213.18	1 440,00	1 440,00	0,00
					757 273,72	757 113,77	160,00

13/01/2023

M.DODET MAISIE ET AROLINNAISE

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE

RESTE A REALISER 2022-RECETTES

Numero	Date	Tiers	Objet	Article	TTC	HT	TVA
2101303	30/12/2022	PREFECTURE COTE D OR	SUBVENTION TRAVAUX CIMETIERES	1341	34 882,00	34 882,00	0
2101302	30/12/2022	DEPARTEMENT COTE D OR	SUBVENTION VIDEOPROTECTION	1323	25 000,00	25 000,00	0
2101293	30/12/2022	PREFECTURE COTE D OR	SUBV DETR ARROSAGE TERRAIN FOOT	1341	1 891,00	1 891,00	0
2100868	30/12/2022	PREFECTURE COTE D OR	SUBVENTION CREATION PLATEFORME AIRE DE JEUX ET SOL AMORT.	1341	5 546,00	5 546,00	0
2100867	30/12/2022	PREFECTURE COTE D OR	SUBVENTION CREATION PLATEFORME AIRE DE JEUX ET SOL AMORT.	1341	1 900,00	1 900,00	0
2100866	30/12/2022	PREFECTURE COTE D OR	SUBVENTION CREATION PLATEFORME AIRE DE JEUX ET SOL AMORT.	1341	8 100,00	8 100,00	0
2100865	30/12/2022	PREFECTURE COTE D OR	SUBVENTION CONSTRUCTION HANGAR AU ST	1341	18 357,00	18 357,00	0
2100824	30/12/2022	PREFECTURE COTE D OR	SUBVENTION - AUTOMATISATION SYST OUVERTURE SALLE BRAVIN	1341	7 525,00	7 525,00	0
2100786	30/12/2022	ETAT	SUBVENTION TRAVAUX REN. ENERGETIQUE LOGEMENT ETA	1347	25 000,00	25 000,00	0
2100785	30/12/2022	ETAT	SUBVENTION TRAVAUX ISOLATION CANTINE FLEURIE	1347	40 000,00	40 000,00	0
TOTAL				168 201,00	168 201,00	168 201,00	+

FAIT LE 13/01/2023

M. DODET
MAIRE ST APOLLINAIRE



BUDGET PRIMITIF	IV – ANNEXE	IV
2023	ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire de Saint-Apollinaire

Jean-François DODET

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
A Saint-Apollinaire, le 03/02/2023
Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES : Pour : 28

Pour : 28

Contre : Q

Abstentions: 0

Date de convocation :

27/01/2023

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
M. Jean-François DODET			
M. Frédéric GOULIER			
Mme Annie LOCATELLI			
M. Adrien HUGUET			
Mme Céline RABUT			
M. Rémi DELATTE			
Mme Patricia RABELKA M'BENGUE			
M. Gérard FOUCARD			
M. Robert PETIOT			
M. Charles-Louis PENEZ			
M. Frédéric TISSOT			
Mme Florence GRAPIN			
Mme Françoise CAMILLERI			
M. Fabrice ROUSSEL			
Mme Véronique CHARBOIS			
Mme Laurence AUCLIN			
M. Olivier ARBEZ			
Mme Cécile WEILER-BARDIN			
Mme Lydia CRETE			
M. Maxime AMBARD			
Mme Mélanie COUSIN			
M. Laurent THEOU			
Mme Alberta AWAD			
M. Lionel CHENAL			
Mme Aurélia MERLE			
Mme Fatiha CHARIFI ALAOUI			
Mme Aurélie DE VOS			
M. Aubin AMARDEIL			
M. Antoine CAMUS			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
A Saint Apollinaire, le/...../.....

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

COMMUNE DE SAINT APOLLINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 février 2023

Délibération n° 2023-03

L'an deux mille vingt-trois le trois février à 18h30,
 Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 27 janvier 2023.

Objet : Vote du budget 2023

Etaient présents : 25

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Adrien HUGUET, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Maxime AMBARD, Mélanie COUSIN, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile WEILER-BARDIN, Lydia CRETE, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Aurélia MERLE, Fatiha CHARIFI ALAOUI, Aubin AMARDEIL,

Etais excusé ou absent : 4

Mesdames Patricia RABELKA M'BENGUE (pouvoir à Frédéric GOULIER), Véronique CHARBOIS (pouvoir à Rémi DELATTE), Aurélie DE VOS, Antoine CAMUS (pouvoir à Jean-François DODET),
Formant la majorité des membres en exercice.

Messieurs Adrien HUGUET et Aubin AMARDEIL ont été nommés secrétaires.

Monsieur Rémi DELATTE expose le rapport suivant :

Vu

Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1 et L.2312-2 ;

L'instruction budgétaire et comptable applicable au budget;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2022,

Le budget de la ville s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
011 Charges à caractère général	2 349 706,00	70 Produits des services, domaine	558 550,00
012 Charges de personnel	5 033 000,00	73 Impôts et taxes (AC et DSC)	1 853 837,00
014 Atténuation de produits	55 000,00	731 Fiscalité locale	4 514 000,00
65 Autres charges gestion courante	540 000,00	74 Dotations et participations	1 001 000,00
66 Charges financières	32 000,00	75 Autres produits de gestion	74 000,00
67 Charges spécifiques	5 000,00	77 Produits spécifique	5 000,00
68 Dotation aux provisions	2 200,00		
Dépenses réelles fonctionnement	8 016 906,00	Rec. réelles fonctionnement	8 006 387,00

Délibérati

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le

ID : 021-212105407-20230222-2023_03BIS-DE

SLOW

DÉPENSES (€)		RECETTE	
042 Opé. ordre transf. entre sections	250 000,00	042 Opé. ordre transf. entre sections	3 600,00
023 Virement à la section d'invest.	0,00	Total des recettes d'ordre	3 600,00
Total des dépenses d'ordre	250 000,00	002 Résultat 2022 reporté	1 946 005,99
TOTAL DÉPENSES	8 266 906,00	TOTAL RECETTES	9 955 992,99

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
20 Immob. incorporelles (sauf 204)	373 000,00	16 Emprunts et dettes assimilées	500 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 843 100,00		
Total des dépenses équipement	2 216 100,00	Total des recettes équipement	500 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	195 000,00	10 Dot., fonds divers et réserves	180 000,00
27 Autres immobilisations financières	4 000,00	1068 Excédents de fonct. capitalisé	1 276 094,41
		27 Autres immobilisations financières	4 000,00
Total des dépenses réelles	2 415 100,00	Total des recettes réelles	1 960 094,41
040 Op d'ordre transfert - sections	3 600,00	040 Op d'ordre transfert - sections	250 000,00
Total dépenses d'ordre	3 600,00	Total recettes d'ordre	250 000,00
TOTAL DÉPENSES NOUVELLES	2 418 700,00	TOTAL RECETTES NOUVELLES	2 210 094,41
Restes à réaliser 2022	757 113,72	Restes à réaliser 2022	168 201,00
		001 Excédent reporté	797 518,31
TOTAL DÉPENSES	3 175 813,72	TOTAL RECETTES	3 175 813,72

Le document comptable correspondant ainsi que la note explicative sont joints en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE 28 VOIX POUR (0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION) le présent rapport.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le 22 FEV. 2023

Le Maire,

Jean-François DODET

Les secrétaires,

Adrien HUGUET

Aubin AMARDEIL

Date de publication :

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE

Note de présentation du Budget 2023

Cette présentation synthétique retrace les informations financières essentielles du budget de la ville de Saint-Apollinaire afin d'en faire ressortir les principaux enjeux.

La préparation du budget 2023 intervient dans un contexte économique incertain avec un niveau d'inflation important et des conséquences haussières sur les postes de prestations et de fournitures, principalement énergétiques et de denrées alimentaires. Celles-ci sont en partie compensées par le produit fiscal issu de l'augmentation conséquente des bases fiscales ; sachant que les taux de fiscalité n'évolueront pas pour la 13^{ème} année consécutive. La section d'investissement se situe à un niveau élevé, grâce en particulier aux excédents reportés et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Il convient de noter qu'en 2023, le changement de nomenclature comptable (passage de la M14 à la M57), ne permet pas toujours de comparer facilement les lignes de la maquette budgétaire sur les 2 exercices.

I- LE BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget 2023 s'équilibre comme suit, avec la reprise des résultats 2022 et les restes à réaliser :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT 2023	8 266 906,00	8 009 987,00
Résultat de fonctionnement reporté		1 946 005,99
INVESTISSEMENT 2023	2 418 700,00	2 210 094,41
Excédent d'investissement reporté		797 518,31
Restes à réaliser 2022	757 113,72	168 201,00
TOTAL DU BUDGET	11 442 719,72	13 131 806,71

Informations financières – ratios (2)		Valeurs 2023	Moyennes nationales de la strate (3) collectivites-locales.gouv.fr - comptes des collectivités 2021
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1048,37	1043
2	Produit des impositions directes/population	530,14	501
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1047,00	1163
4	Dépenses d'équipement brut/population	289,80	315
5	Encours de dette/population	137,93	775
6	DGF/population	0,00	153

II- LE FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement est excédentaire de 1 689 086,99 €, après la reprise des résultats et le report de l'excédent de fonctionnement de 1 946 005,99 €. Elle est répartie par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
011 Charges à caractère général	2 349 706,00	70 Produits des services, domaine	558 550,00
012 Charges de personnel	5 033 000,00	73 Impôts et taxes (AC et DSC)	1 853 837,00
014 Atténuation de produits	55 000,00	731 Fiscalité locale	4 514 000,00
65 Autres charges gestion courante	540 000,00	74 Dotations et participations	1 001 000,00
66 Charges financières	32 000,00	75 Autres produits de gestion	74 000,00
67 Charges spécifiques	5 000,00	77 Produits spécifique	5 000,00
68 Dotation aux provisions	2 200,00		
Dépenses réelles fonctionnement	8 016 906,00	Rec. réelles fonctionnement	8 006 387,00
042 Opé. ordre transf. entre sections	250 000,00	042 Opé. ordre transf. entre sections	3 600,00
023 Virement à la section d'invest.	0,00	Total des recettes d'ordre	3 600,00
Total des dépenses d'ordre	250 000,00	002 Résultat 2022 reporté	1 946 005,99
TOTAL DEPENSES	8 266 906,00	TOTAL RECETTES	9 955 992,99

A / LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT sont contenues avec une hausse de 1,88 % en 2023 représentant 147 784 € supplémentaires par rapport à 2022. Ces variations proviennent essentiellement du chapitre 011, les charges à caractère général.

CHARGES A CARACTERE GENERAL (CHAPITRE 011) : 2 349 706,00 €

Sur ce chapitre, on constate une proposition de budget à la hausse de + 6,56 %

Pour les dépenses d'énergie, entre 2021 et 2022, une hausse importante de 73% a été constatée. Pour 2023, la prévision s'appuie sur une dépense de 693 800 €, prenant en compte notamment une hausse importante sur le chauffage au gaz.

Par ailleurs, le contexte inflationniste a engendré une hausse importante sur les achats de fournitures et de prestations.

MASSE SALARIALE (CHAPITRE 012) : 5 033 000,00 €

Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Proposition 2023
4 798 000	4 947 000	4 844 000	4 802 050	5 033 000

Comme chaque année, les crédits relatifs à la charge du personnel tiennent compte

- d'une revalorisation des salaires au titre du GVT (glissement-vieillissement-technicité)
- et des mouvements dans le personnel (départs, arrivées et retraites).

Par ailleurs, en 2023, l'impact de la hausse du point d'indice (juillet 2022) s'applique en année pleine.

Pour autant, les crédits en 2023 restent stables par rapport à l'inscription de l'année précédente.

AUTRES DEPENSES

Les subventions aux associations sont reconduites pour un montant de 350 000 €, marquant ainsi la volonté du conseil municipal de soutenir et accompagner le monde associatif.

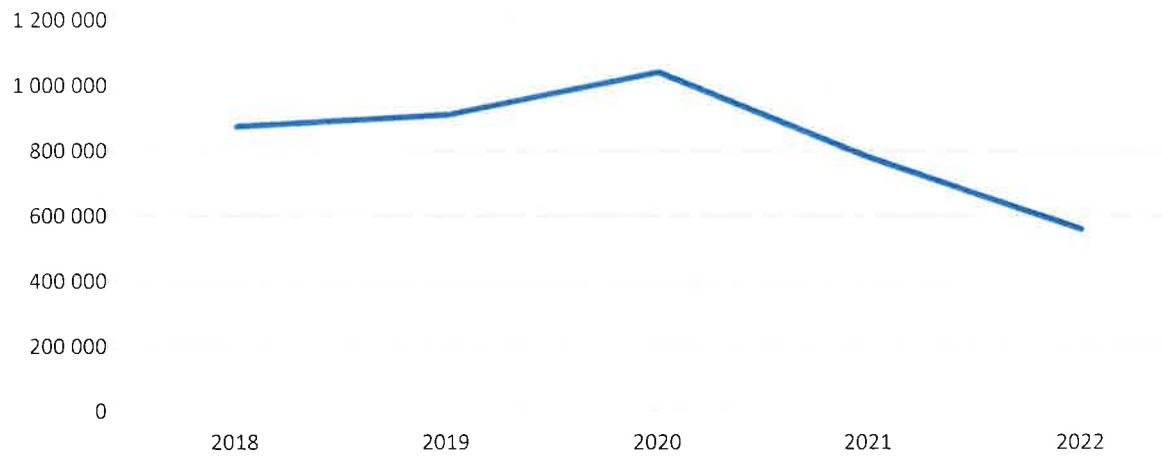
La dotation au CCAS est réévaluée à hauteur de 25 000 €.

Enfin, les intérêts d'emprunts sont inscrits pour 32 000 €.

B / LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT prévues sont de 8 006 387 €, soit en légère évolution, de **+4,65 %** par rapport au BP 2022 (7 650 500 €).

Evolution de l'épargne

Epargne nette



Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière

Epargne nette = épargne brute moins le remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer la capacité d'épargne annuelle et illustre la santé financière de la collectivité. L'épargne nette suit une trajectoire décroissante depuis 2020, ce qui doit appeler l'attention sur le niveau élevé des dépenses de fonctionnement.

LES PRODUITS DES SERVICES :

Ils sont prévus en hausse de 5,43 %, soit + 28 765 € sur les produits des services.

LA FISCALITE DIRECTE

- Le produit de fiscalité directe 2023 est estimé à 4 054 000 €. La revalorisation des bases fiscales de 7,1 % (hors locaux commerciaux) est beaucoup plus élevée que les années précédentes en raison de l'inflation.
- Les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2009, et prévus sans évolution en 2023

- Taxe foncière bâti	43,27 %
- Taxe foncière non bâti	75,75 %
- Taxe habitation sur résidences secondaires :	8,32 %

- Les reversements de Dijon Métropole sont également comptabilisés au titre des recettes fiscales ; ils sont attendus à nouveau en baisse. Le montant prévu est de 1 853 837 € (1 873 215 € en 2022)

LES DOTATIONS

Les principales recettes encaissées sur ce chapitre sont :

- les participations de la Caisse d'Allocation Familiale pour l'accueil de la petite enfance et les accueils de loisirs (environ 500 000 €)

Les dotations de l'Etat comprennent

- la dotation de solidarité rurale (DSR) à hauteur de 85 000 €.
- La dotation globale de fonctionnement (DGF). Pour rappel, la commune ne perçoit plus de DGF depuis 2022. Celle-ci était de l'ordre de 600 000 €. Ainsi la commune a perdu en 11 ans, une ressource cumulée de l'ordre de 3 600 000 € !
- Les compensations au titre des exonérations des taxes foncières sont prévues à hauteur de 390 000 € (369 000 € en 2022)

L'AUTOFINANCEMENT dégagé au profit de la section d'investissement est de **246 400 €**.

Il est composé :

- 250 000 € + de dépenses d'ordre de fonctionnement (dotations aux amortissements)
- moins 3 600 € de recettes d'ordre (amortissement des subventions)

A cet autofinancement, on peut rajouter 1 276 094 € d'affectation en investissement, du résultat de fonctionnement 2022. **C'est donc 1 522 494 € qui permettent de financer les opérations d'investissement.**

III- L'INVESTISSEMENT :

La section d'investissement est équilibrée à **3 175 813,72 €**, soit un montant conséquent permettant un haut niveau d'investissement pour améliorer le patrimoine communal et l'équipement des services municipaux.

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
20 Immob. incorporelles (sauf 204)	373 000,00	16 Emprunts et dettes assimilées	500 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 843 100,00		
Total des dépenses équipement	2 216 100,00	Total des recettes équipement	500 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	195 000,00	10 Dot., fonds divers et réserves	180 000,00
27 Autres immobilisations financières	4 000,00	1068 Excédent de fonctionnement	1 276 094,41
		27 Autres immobilisations financières	4 000,00
Total des dépenses réelles	2 415 100,00	Total des recettes réelles	1 960 094,41
040 Op. d'ordre transfert - sections	3 600,00	040 Op. d'ordre transfert - sections	250 000,00
Total dépenses d'ordre	3 600,00	Total recettes d'ordre	250 000,00
TOTAL DEPENSES NOUVELLES	2 418 700,00	TOTAL RECETTES NOUVELLES	2 210 094,41
Restes à réaliser 2022	757 113,72	Restes à réaliser 2022	168 201,00
		001 Excédent d'investiss. reporté	797 518,31
TOTAL DEPENSES	3 175 813,72	TOTAL RECETTES	3 175 813,72

LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'équipement 2023 d'un montant de **2 216 100 €** sont principalement :

Opération Parc du Temps Libre (études et travaux)	421 500,00
Opération Ecole Pré Thomas (études)	300 000,00
Vidéo protection	50 000,00
Travaux et équipements sportifs	133 100,00
Travaux et équipements parcours santé – La Redoute	41 500,00
Aménagement cimetière	66 400,00
travaux mairie	76 200,00
Travaux et équipements dans les écoles	374 300,00
Acquisition 2 véhicules + vélos électriques	95 000,00
Eclairage public LED	220 000,00
Aménagements extérieurs et espaces verts	180 100,00
Divers équipements informatiques (hors scolaire)	80 000,00
Autres travaux et équipements divers	128 000,00

Les montants affectés au plan de transition écologique sont répartis sur divers postes (éclairage public, véhicules électriques, plantations mini-forêts, gestion centralisée du chauffage, isolation de bâtiments dont les huisseries de l'Hôtel de Ville et la toiture du groupe scolaire Val-Sully). Ils représentent environ 660 000 €. A ces opérations il convient d'ajouter les efforts réalisés dans le cadre du plan de sobriété énergétique.

LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

L'investissement est financé par :

- L'excédent d'investissement reporté : 797 518,31 €
- Le prélèvement sur l'excédent de fonctionnement capitalisé : 1 276 094,41 €
- Les dotations aux amortissements : 250 000 €
- La recette attendue au titre du FCTVA : 180 000 €
- Le recours à l'emprunt à hauteur de 500 000 €. Celui-ci sera mobilisé en fonction des subventions obtenues dans le cadre du financement des investissements.

IV- EVOLUTION DE LA DETTE :

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2023 est de 1 027 512 €. Il sera de 845 358 si l'emprunt envisagé en 2023 n'est pas réalisé.

	2019	2020	2021	2022	2023
Capital Restant Du cumulé au 01/01	1 846 570	1 637 044	1 421 100	1 204 246	1 027 512
Capital Restant Du cumulé au 31/12	1 637 044	1 421 100	1 204 246	1 027 512	845 358

Le désendettement de la commune de Saint-Apollinaire se poursuit. Il est au 1^{er} janvier de 135 €/habitant

